

LES INÉGALITÉS CARBONE TUENT

Réduire les émissions
excessives d'une
élite peut favoriser
la durabilité de la
planète pour tou·te·s

RÉSUMÉ



OXFAM

NOTE D'INFORMATION – OCTOBRE 2024

Pour lutter contre le dérèglement climatique et instaurer une véritable justice sociale, une seule solution s'impose : la réduction drastique des inégalités. En mettant en évidence les répercussions catastrophiques que le mode de vie des plus riches entraîne sur le climat, la présente note d'information propose des mesures urgentes pour protéger l'ensemble de la population et la planète.

Le peu de dioxyde de carbone que nous pouvons encore nous permettre de générer sans que cela entraîne des conséquences irréparables est aujourd'hui dilapidé sans discernement par les ultra-riches. Nous offrons ici de nouvelles preuves de la façon dont les yachts de luxe, les jets privés et les investissements polluants des 50 milliardaires les plus riches du monde accélèrent la crise climatique. Les recherches d'Oxfam montrent que les émissions produites par la frange des 1 % les plus riches de la planète provoquent des pertes économiques estimées à plusieurs milliers de milliards de dollars, contribuent à la destruction d'une énorme quantité de récoltes et entraînent des millions de décès prématurés.

Alors que la température de la Terre ne cesse d'augmenter, mettant en péril la vie et les moyens de subsistance des personnes qui vivent dans la pauvreté et la précarité, il nous faut agir sans délai pour endiguer les émissions des ultra-riches et faire payer les riches pollueurs.

© Oxfam International octobre 2024

Cette note d'information a été rédigée par :

Auteur-es principaux/ales : Mira Alestig, Nafkote Dabi, Abha Jeurkar et Alex Maitland.

Auteur collaborateur : Max Lawson, Daniel Horen Greenford (Concordia University et Universitat de Barcelona), Corey Lesk (Dartmouth College) et Ashfaq Khalfan.

Oxfam remercie Adam Musgrave, Annie Theriault, Deepak Xavier, Hanna Saarinen, Lyndsay Walsh, Anna Marriot, Chiara Liguori, Amina Hersi et Ayesha Arif pour leur participation. Ce document fait partie d'une série de rapports visant à alimenter le débat public autour des questions de politique humanitaire et de développement.

Recherche et contribution technique : Daniel Horen Greenford (Concordia University et Universitat de Barcelona) a conçu et coordonné les méthodes de calcul relatives aux préjudices, et a chiffré les préjudices économiques. Corey Lesk (Dartmouth College) a conçu et réalisé les calculs relatifs aux pertes agricoles et a également prodigué des conseils tout au long du processus. Donny Seto (Concordia University) a effectué l'extraction des données du CMIP6 et le calcul de la RTCRE. Daniel Bressler (Columbia University) a fourni des estimations au niveau national de la mortalité imputable aux émissions de CO₂. Chris Callahan (Stanford University) a fourni des conseils exhaustifs sur les méthodes d'évaluation des préjudices liés au climat et a effectué le calcul des valeurs pondérées en fonction de la population pour l'historique des températures et la RTCRE. Damon Matthews (Concordia University) a prodigué des conseils sur la science du climat et la RTCRE.

Design : Nigel Willmott.

Édité par : Emma Seery, Adam Houlbrook et Lucy Cowie.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter : advocacy@oxfaminternational.org

Ce document est soumis aux droits d'auteur, mais peut être utilisé librement à des fins de plaidoyer, de campagne, d'éducation et de recherche moyennant mention complète de la source. Le détenteur des droits demande que toute utilisation lui soit notifiée à des fins d'évaluation. Pour copie dans toute autre circonstance, réutilisation dans d'autres publications, traduction ou adaptation, une permission doit être accordée et des frais peuvent être demandés. Courriel : policyandpractice@oxfam.org.uk.

Les informations contenues dans ce document sont exactes à la date de publication.

Publié par Oxfam GB pour Oxfam International en octobre 2024.

DOI : 10.21201/2024.000039

Oxfam GB, Oxfam House, John Smith Drive, Cowley, Oxford, OX4 2JY, Royaume-Uni.

Traduit de l'anglais par Annabelle Labbé et relu par Morgane Menichini.

Photo de couverture : un feu de forêt à Hydra, en Grèce, au mois de juin 2024. Au premier plan, un yacht de luxe.
Crédit photo : photo prise par des pompiers [selon un article de la BBC]

RÉSUMÉ

L'IMPORTANCE DES INÉGALITÉS EN MATIÈRE D'ÉMISSIONS CARBONE

Le problème du dérèglement climatique est avant tout une question d'inégalités. Les émissions excessives de CO₂ des personnes les plus riches du monde sont au cœur de ce problème : elles provoquent douleur et souffrance chez les personnes plus pauvres et mettent en péril l'ensemble de notre planète.

À l'inverse, la lutte contre les changements climatiques est une affaire d'égalité.

Seul l'avènement d'un monde radicalement plus égalitaire nous permettra d'enrayer les destructions causées par les changements climatiques. Ce n'est qu'en luttant contre les inégalités que nous pourrions rallier le soutien public nécessaire en faveur des changements politiques radicaux qui sont aujourd'hui indispensables pour décarboniser notre monde à temps. Il en va de l'avenir de la planète.

LES POLLUTOCRATES

L'humanité n'a plus carte blanche : elle ne peut se permettre que peu d'émissions de CO₂ avant de franchir une ligne rouge qui serait synonyme de dégradation irréversible du climat. Pourtant, une poignée d'individus parmi les plus riches du monde rejettent du CO₂ sans retenue et sans se soucier des conséquences de cette pollution toxique pour la planète.

La quantité limitée de dioxyde de carbone que nous pouvons encore émettre en évitant le désastre est connue sous le nom de « budget carbone ». Au rythme actuel, ce budget sera épuisé dans quatre ans.

Les conclusions de cette note d'information sont sans équivoque. Les individus les plus riches du monde consomment une proportion démesurée du budget carbone restant et nous entraînent toutes et tous sur la voie d'un réchauffement climatique catastrophique et irréversible.

Comme en témoignent nos recherches, les habitudes de consommation et d'investissement des plus fortuné·es sont, de loin, les principales causes de l'épuisement du budget carbone.

- Si tout le monde se mettait à émettre autant de CO₂ que les 1 % les plus riches de la planète, le budget carbone restant serait épuisé en moins de cinq mois.
- Si tout le monde émettait au même rythme que les moyens de transport de luxe des 50 milliardaires les plus riches du monde, le budget carbone restant serait épuisé deux jours¹.

Ce document présente de nouvelles données sur les émissions occasionnées par les moyens de transport de luxe (jets privés et superyachts) et les investissements des 50 personnes les plus riches du monde. D'après nos calculs, les émissions liées aux investissements, aux jets privés et aux superyachts de ces milliardaires sont supérieures à l'ensemble des émissions liées à la consommation des 2 % de population les plus pauvres du monde (soit 155 millions de personnes au total). Ces chiffres correspondent aux estimations les plus récentes et les plus complètes des émissions générées par les individus les plus fortunés, sur la base d'études détaillées de leurs habitudes de consommation et d'investissement.

Les conclusions de cette note d'information sont sans équivoque. Les individus les plus riches du monde consomment une proportion démesurée du budget carbone restant et nous entraînent toutes et tous sur la voie d'un réchauffement climatique catastrophique et irréversible.

S'appuyant sur les précédents rapports d'Oxfam sur le climat et les inégalités, cette étude apporte de nouvelles preuves de la responsabilité indéniable des plus riches dans la destruction progressive de la planète. Elle montre que la catastrophe climatique ne saurait être évitée sans s'attaquer à la concentration excessive des richesses aux mains d'une élite nantie. Il est donc urgent d'agir pour changer radicalement les habitudes de consommation et d'investissement des grandes fortunes.

Plein gaz vers la catastrophe climatique

À l'échelle mondiale, 1 % seulement de la population est responsable de la moitié des émissions de CO₂ produites par les avions². Dans le contexte de la crise climatique, l'extrême richesse jette de l'huile sur le feu en favorisant l'accès de la classe la plus aisée aux voyages aériens de luxe et aux jets privés. Il faut ainsi savoir que les ventes de jets privés, qui sont très polluants, ont doublé en vingt ans³.

Dans le cadre de ses recherches, Oxfam a pu identifier des jets privés appartenant à 23 des 50 milliardaires les plus riches du monde. Quant aux autres, soit ils et elles ne possèdent pas de jets privés, soit ils et elles ont fait en sorte que cette information ne soit pas divulguée⁴.

Chacun·e de ces 23 milliardaires a effectué en moyenne 184 trajets en avion en 2023 (passant ainsi 425 heures dans les airs), ce qui équivaut à faire dix fois le tour du monde⁵.

Les jets privés de ces 23 ultra-riches émettent en moyenne 2 074 tonnes de CO₂ par an. Ce volume équivaut à 300 années d'émissions pour un·e citoyen·ne lambda, ou à 2 000 années d'émissions pour une personne appartenant à la tranche des 50 % les plus pauvres de la planète⁶.

Elon Musk possède (au moins) deux jets privés. Ces appareils produisent à eux deux 5 497 tonnes de CO₂ par an. Cela équivaut à 834 années d'émissions pour un·e citoyen·ne lambda, ou à 5 437 années d'émissions pour une personne appartenant à la tranche des 50 % les plus pauvres de la planète⁷.

Une leur d'espoir vient toutefois éclairer ces statistiques édifiantes sur les émissions. À la suite de manifestations organisées par Greenpeace et Extinction Rebellion⁸, l'aéroport de Schiphol, le plus grand des Pays-Bas, a annoncé qu'il interdirait les jets privés d'ici à 2026⁹, malgré un démenti du nouveau gouvernement.



Un groupe d'activistes ont immobilisé un jet privé pendant six heures et demie à Amsterdam. Crédit : Marten van Dijk/Greenpeace Pays-Bas (2022).

Des superyachts super polluants

Les yachts de luxe figurent parmi les produits ostentatoires les plus polluants prisés par les ultrariches. Le nombre de superyachts a plus que doublé depuis l'an 2000, avec environ 150 nouvelles mises à l'eau chaque année¹⁰. Même s'ils restent à quai la plupart du temps, il est à noter que près de 22 % de leurs émissions globales sont générées pendant cette période « d'inactivité »¹¹.

Oxfam a recensé 23 superyachts appartenant à 18 milliardaires et estime l'empreinte carbone annuelle moyenne de chacun de ces navires à 5 672 tonnes, soit plus de trois fois les émissions des jets privés des milliardaires. Cela équivaut à 860 années d'émissions pour un·e citoyen·ne lambda, et à 5 610 fois les émissions moyennes d'une personne appartenant à la tranche des 50 % les plus pauvres de la planète¹².

Ainsi, la famille Walton, héritière de la chaîne de magasins Walmart, possède trois superyachts, dont la valeur est estimée à plus de 500 millions de dollars US¹³. Ces bateaux ont parcouru 56 000 milles nautiques en un an, générant une empreinte carbone combinée de 18 000 tonnes. Ce chiffre équivaut au CO₂ émis par environ 1 714 employé·es des magasins Walmart¹⁴.

Les émissions liées aux investissements des milliardaires éclipsent celles liées à leur consommation

Les 1 % les plus riches contrôlent 43 % de tous les actifs financiers mondiaux. Globalement, les milliardaires contrôlent (en tant que PDG ou actionnaire principal·e¹⁵) 34 % des 50 plus grandes sociétés cotées en bourse dans le monde, dont sept des dix plus grandes¹⁶. L'empreinte carbone des investissements réalisés par les ultra-riches constitue la composante la plus importante de leur impact global sur la population et la planète.

Il est important de prendre en compte les émissions liées à leurs investissements, et ce pour deux raisons :

1. Il est essentiel de saisir la magnitude réelle des émissions générées par les personnes les plus riches de notre société et d'étudier à quel point ces émissions influent sur la dégradation du climat.
2. En examinant la manière dont les personnes les plus fortunées investissent, nous pouvons démontrer leur rôle non seulement en tant que consommatrices de CO₂, mais aussi en tant que détentrices de richesses, qui possèdent, contrôlent, modèlent et profitent financièrement des processus de production qui rejettent des gaz à effet de serre (GES) dans l'atmosphère.

L'analyse réalisée par Oxfam pour élaborer la présente note d'information prouve que les émissions liées aux investissements constituent la part la plus importante de l'empreinte carbone des milliardaires. Oxfam a pu identifier, parmi les 50 personnes les plus riches du monde, les émissions liées aux investissements de 41 individus. En ce qui concerne ces milliardaires, leurs émissions s'élèvent à environ 2,6 millions de tonnes d'équivalent CO₂ (CO₂e) en moyenne. Cela représente près de 340 fois les émissions de leurs jets privés et superyachts combinés. Les émissions de chaque milliardaire liées à ses investissements équivalent à près de 400 000 années d'émissions liées à la consommation d'une personne ordinaire, ou à 2,6 millions d'années d'émissions liées à la consommation d'une personne appartenant à la tranche des 50 % les plus pauvres de la planète.

Les investissements des milliardaires sont bien plus néfastes pour la planète que les portefeuilles d'investissement ordinaires. Quarante pour cent des investissements réalisés par les grandes fortunes concernent en effet des secteurs très polluants : l'industrie pétrolière, l'exploitation minière, le transport maritime et l'industrie du ciment. De plus, seulement 24 % des entreprises dans lesquelles ces personnes investissent se sont fixé pour objectif d'atteindre zéro émission nette. En moyenne, le portefeuille d'investissement d'un·e milliardaire est presque deux fois plus polluant qu'un investissement dans le S&P 500 (le classement des 500 plus grandes entreprises cotées en bourse aux États-Unis). Si ces investissements étaient placés dans des fonds consacrés à des activités à faible empreinte carbone, les émissions liées à ce portefeuille seraient treize fois moins élevées¹⁷.

Selon les recherches d'Oxfam, bon nombre des entreprises dans lesquelles les milliardaires investissent sont réputées faire du lobbying contre une politique climatique efficace. Ainsi, seules deux de ces entreprises ont été classées « B » dans la base de données d'InfluenceMap¹⁸, une note synonyme de soutien à une politique climatique conforme à l'Accord de Paris¹⁹. D'autres sociétés, comme Cargill et Berkshire Hathaway, ont été classées « D+ » et « E », des notes révélatrices d'une « volonté d'obstruction en matière de politique climatique »²⁰.

COMMENT LES INÉGALITÉS, LA FAIM ET LA MORTALITÉ AUGMENTENT À CAUSE DES ÉMISSIONS DES PLUS RICHES

Les émissions des plus riches coûtent plusieurs milliers de milliards

Année après année, la hausse des températures due à l'augmentation des émissions a des répercussions sur la croissance économique. En effet, l'évolution de la production économique va de pair avec celle de la productivité du travail, de la productivité agricole et de la consommation d'énergie²¹.

Selon les nouvelles recherches effectuées pour élaborer la présente note d'information, il apparaît que :

- Sur la période allant de 1990 à 2050, le coût économique des 1 % les plus riches du monde est estimé à 52 600 milliards de dollars²².
- Cet impact se fera le plus sentir dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. Entre 1990 et 2050, ces pays subiront ainsi des préjudices économiques d'un montant total de 44 000 milliards de dollars.
- D'après les calculs d'Oxfam, les émissions liées aux investissements des 50 milliardaires les plus riches du monde en une dizaine d'années (entre 2018 et 2028) causeront à elles seules 250 milliards de dollars de préjudices économiques d'ici à 2050. Ce montant équivaut à la production économique actuelle de pays tels que l'Équateur et la Bulgarie²³.
- Les préjudices économiques que les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure ont déjà subis entre 1990 et 2023 en raison des émissions liées à la consommation des 1 % les plus riches pendant trois décennies (de 1990 à 2019) représentent environ le triple du financement climat total que les pays développés ont accordé aux pays plus pauvres, selon les registres officiels²⁴.



La région de Sanaag, en Somalie, où Oxfam a construit un système d'approvisionnement en eau pour la population et les animaux.
Crédit : Pablo Tosco/Oxfam

Remarque : dans cette section, les préjudices économiques sont exprimés en dollars internationaux (\$), qui tiennent compte de la parité du pouvoir d'achat (PPA). Cette méthode permet une comparaison plus équitable des préjudices liés au climat, car les dollars internationaux (\$) traduisent mieux la différence du coût de la vie d'un pays à l'autre. Le recours au dollar américain (USD) – comme cela se faisait couramment dans les publications sur l'économie du climat – minimiserait les préjudices causés aux pays à faible revenu. Depuis quelque temps, l'utilisation du dollar international se répand dans les publications sur l'économie du climat.

Les émissions des plus riches attisent la faim

Il semble de plus en plus évident que les changements climatiques affectent d'ores et déjà les rendements agricoles²⁵ et que la crise climatique est déjà l'une des principales causes de l'aggravation tragique de la faim dans le monde²⁶. L'étude d'Oxfam anticipe l'évolution des rendements des principales variétés de cultures à l'échelle mondiale sous l'effet des variations de température. Elle se penche concrètement sur le maïs, le blé et le soja, qui figurent parmi les cultures les plus répandues dans le monde²⁷.

Les conclusions de cette étude montrent que les émissions excessives liées aux habitudes de consommation des 1 % d'ultra-riches provoquent à elles seules des pertes de récoltes colossales et que ce sont surtout les pays et les populations les plus pauvres qui en font les frais.

Destruction des récoltes

L'étude révèle qu'à l'échelle mondiale :

- Les émissions liées à la consommation des 1 % les plus riches pendant trois décennies (1990-2019) ont déjà causé des pertes de récoltes qui auraient suffi à nourrir 14,5 millions de personnes par an entre 1990 et 2023²⁸.
- Les pertes de récoltes induites par les émissions liées à la consommation des 10 % les plus riches de la planète pendant quarante années (1990-2030) suffiraient à nourrir pas moins de 148,8 millions de personnes par an entre 2023 et 2050²⁹.
- Une dizaine d'années (2018-2028) d'émissions liées aux investissements des 50 milliardaires les plus riches du monde entraîneront à elles seules des pertes de récoltes qui auraient pu suffire à nourrir 120 000 personnes par an entre 2028 et 2050³⁰.

Les émissions des plus riches engendrent une surmortalité

Lorsque la population est soumise à une chaleur extrême, le risque de maladies potentiellement mortelles grimpe en flèche. L'épuisement et les coups de chaleur surviennent lorsque le corps humain ne peut plus réguler sa température³¹. L'exposition à une chaleur excessive peut également contribuer aux décès dus aux crises cardiaques, aux accidents vasculaires cérébraux et à d'autres problèmes cardiovasculaires³². Selon le *Sixième rapport d'évaluation* du GIEC, la fréquence et l'intensité des vagues de chaleur ont déjà augmenté au cours des dernières décennies, et il est fort probable que ces phénomènes s'aggraveront encore à l'avenir³³.

En conséquence, le nombre de personnes exposées à une chaleur extrême augmente de manière exponentielle³⁴ et plusieurs recherches augurent une hausse drastique de la surmortalité due à la chaleur³⁵. En s'appuyant sur une étude récente³⁶, Oxfam a estimé le nombre de décès imputables aux émissions des ultra-riches. Les résultats montrent que, même dans un scénario optimiste en ce qui concerne le réchauffement climatique³⁷, les émissions générées par les personnes les plus riches du monde en quatre ans seulement entraînent une hausse de la température planétaire suffisante pour contribuer à un taux révoltant de surmortalité³⁸.

Les émissions tuent

Les conclusions de l'étude montrent qu'à l'échelle mondiale :

- Quatre années seulement (2015-2019) d'émissions liées à la consommation des 1 % les plus riches de la planète suffiront à provoquer une surmortalité estimée à 1,5 million de personnes entre 2020 et 2120³⁹. Cela équivaut à un peu plus de 15 000 décès supplémentaires par an d'ici au siècle suivant, jusqu'en 2120, soit un chiffre plus élevé que le nombre actuel de décès annuels dus aux catastrophes⁴⁰.
- Parmi les cas de surmortalité due à la chaleur, 1,18 million de personnes (soit 78 %) périront dans des pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, tandis que le nombre de décès supplémentaires dans les pays à revenu élevé sera moins élevé⁴¹. Les pays riches, tout comme les individus les mieux lotis, sont plus à même d'investir dans des mesures d'adaptation⁴². Si les riches peuvent se permettre de se protéger, leurs émissions excessives sèment la mort ailleurs.
- Les émissions liées à la consommation des 10 % les plus riches de la planète pour la même période ont un impact non moins révoltant : une surmortalité de 4,8 millions de personnes, soit 47 600 par an, d'ici à 2120⁴³.
- De même, quatre années seulement (2021-2025) d'émissions liées aux investissements des 50 milliardaires les plus riches du monde suffiront à provoquer une surmortalité d'environ 34 000 personnes entre 2026 et 2126⁴⁴.

LE MOMENT EST VENU DE FAIRE PAYER LES RICHES POLLUEURS

Les émissions des plus riches poussent notre planète à bout et exacerbent les inégalités. Ces individus dilapident notre précieux budget carbone en s'offrant un luxe superflu et en accumulant toujours plus de richesses, ce qui a des répercussions directes et dévastatrices pour la planète et pour les pays et les communautés les plus pauvres du monde. Si nous voulons éviter une dégradation irréparable du climat, les individus les plus riches du monde doivent être contraints de réduire radicalement leurs émissions, et ce sans délai.

Afin de faire face à la crise du climat et à celle des inégalités, les gouvernements doivent redoubler d'efforts et accorder la priorité aux mesures énoncées ci-après pour réduire les émissions, faire payer les riches pollueurs et mettre en place de nouveaux systèmes qui privilégient l'épanouissement des individus et la prospérité de la planète.

Recommandations

1. RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DES PLUS RICHES

À l'heure actuelle, il n'est plus concevable de repousser l'adoption de mesures fermes pour lutter contre les émissions excessives qui détruisent la planète. Pour préserver l'avenir de la vie sur Terre, les gouvernements doivent :

a. Élaborer et mettre en œuvre des plans d'action climatique justes et ambitieux pour réduire les émissions conformément aux exigences de l'Accord de Paris⁴⁵. Cela implique qu'ils doivent s'acquitter de leurs engagements au titre des contributions déterminées au niveau national (CDN) d'ici 2025, selon leur « juste part »⁴⁶ et en vue de limiter le réchauffement planétaire à 1,5 °C. Les pays riches du Nord – où vivent et ont vécu traditionnellement de nombreuses personnes parmi les plus riches du monde – ont contribué à 92 % des émissions excessives⁴⁷. Il incombe donc avant tout à ces pays de réduire leurs émissions, en montrant l'exemple et en le faisant le plus rapidement possible.

Ces plans nationaux doivent comprendre des mesures échelonnées visant à éliminer progressivement les combustibles fossiles et à aider les ménages pauvres et ceux de la classe moyenne à affronter plus aisément la transition vers des économies à faibles émissions de carbone, assorties d'autres mesures destinées à réduire de manière significative les émissions des grandes fortunes. Ces plans doivent en outre préciser les contributions financières que les plus riches doivent apporter afin de soutenir l'adaptation aux changements climatiques des communautés à risque et faciliter une transition juste⁴⁸.

b. Taxer les ultra-riches pour réduire les émissions excessives liées à leurs habitudes de consommation et d'investissement, ainsi que leur rôle dans le soutien aux industries polluantes. Dans la pratique, il s'agit de :

- Introduire une gamme d'impôts progressifs et permanents sur le revenu et sur la fortune pour les 1 % les plus riches du monde. À l'échelle mondiale, un impôt de 60 % sur les revenus de ces 1 % les plus riches permettrait de réduire les émissions d'un volume supérieur à celui des émissions totales du Royaume-Uni en 2019⁴⁹. Les taux d'imposition doivent en outre être suffisamment élevés pour réduire de manière notable les inégalités économiques : tant que le nombre d'ultra-riches et leur fortune augmenteront, les émissions liées à leurs habitudes de consommation et d'investissements augmenteront également.
- Appliquer un taux d'imposition supplémentaire plus élevé sur la fortune et les revenus (des particuliers et des entreprises) provenant d'investissements polluants, afin de cibler spécifiquement les sources de carbone. Il peut s'agir par exemple d'une taxe sur la part des bénéfices qui provient de la vente de combustibles fossiles ou de produits alimentés par ces combustibles. Cette taxe doit être suffisamment élevée pour décourager les investissements dans les industries polluantes.
- Taxer les profits démesurés que les entreprises obtiennent grâce à un contrôle disproportionné des marchés ou à des bénéfices exceptionnels.

c. Interdire ou taxer de manière dissuasive la consommation de produits de luxe à forte empreinte carbone, à commencer par les jets privés, les superyachts, les tout-terrain de loisir (SUV) et les voyages aériens fréquents.

Les gouvernements doivent interdire les jets privés et les superyachts, deux produits de luxe dont les émissions contribuent de manière notoire à la dégradation du climat. Des mesures de ce type sont tout à fait appropriées et sont essentielles pour faire face à l'urgence de la crise climatique.

Une autre solution consisterait à taxer les produits de luxe à un taux prohibitif (90 % voire plus). Les taxes sur ces produits décourageraient leur consommation excessive tout en permettant d'obtenir des recettes auprès des plus riches, recettes qui pourraient être investies dans les plans nationaux de lutte contre les changements climatiques.

d. Réglementer l'activité des entreprises et des fonds d'investissement pour qu'ils réduisent radicalement et équitablement leurs émissions de carbone. Ainsi, les grandes entreprises doivent être tenues de :

- Fournir des informations complètes sur leurs émissions relevant des champs d'application 1, 2 et 3⁵⁰ pour l'ensemble de leurs opérations et de leurs chaînes d'approvisionnement, vérifiées par un organisme indépendant.
- Rendre compte régulièrement de leurs progrès dans la réalisation des objectifs de réduction des émissions.
- Se fixer des objectifs ambitieux fondés sur des données scientifiques et établir une feuille de route bien définie pour réduire leurs émissions dans tous les champs d'application, conformément aux objectifs de l'Accord de Paris⁵¹.
- Respecter les droits humains et les normes environnementales convenus au niveau international.

2. FAIRE PAYER LES RICHES POLLUEURS

Les gouvernements doivent mettre en œuvre un ambitieux régime d'impôts progressifs sur les revenus et la fortune des personnes les plus riches et sur les profits des plus grandes entreprises, à commencer par les bénéficiaires exceptionnels. Ils doivent obliger les riches contribuables à payer leur juste part d'impôts. Et les pays à revenu élevé doivent utiliser une partie de ces recettes pour s'acquitter pleinement de leurs responsabilités internationales en ce qui concerne le financement climat.

Les besoins en matière de financement climat sont considérables et ne cessent de croître. Pourtant, rien n'indique que les pays riches comptent assumer ce fardeau. Les pays développés⁵² n'ont pas tenu leur promesse de financer l'action climatique à hauteur de 100 milliards de dollars US⁵³ et, à l'approche de la COP29, ils semblent peu enclins à établir un nouvel objectif de financement climat qui réponde à des besoins réalistes en la matière. En outre, ils continuent de rechigner à répondre aux demandes de réparation.

D'après les estimations d'Oxfam, les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure ont besoin d'au moins 18 900 milliards de dollars US d'ici à 2030 pour leur action climatique⁵⁴. La société civile estime par ailleurs que les pays du Nord ont une dette climatique envers ceux du Sud, qu'ils devraient dédommager à hauteur de 5 000 milliards de dollars US entre 2025 et 2050, en compensation des actes d'exploitation auxquels les premiers se sont livrés par le passé à l'égard des ressources naturelles et de la population des seconds⁵⁵.



Les gouvernements doivent mettre en œuvre un ambitieux régime d'impôts progressifs sur les revenus et la fortune des personnes les plus riches et sur les profits des plus grandes entreprises. Crédit : Ralf Hahn/istockphoto.

L'argument selon lequel « il n'y a pas d'argent » ne tient pas la route. Si les gouvernements étaient disposés à faire payer les entreprises et les particuliers les plus riches et pollueurs, ils pourraient commencer à mobiliser les fonds qui leur font cruellement défaut. Ainsi, ils seraient susceptibles de percevoir :

- **Au moins 1 700 milliards de dollars US par an** à travers un impôt sur la fortune prélevé sur les millionnaires et les milliardaires du monde entier.
- **100 milliards de dollars US supplémentaires** provenant d'une taxe spécifique sur les investissements dans les activités polluantes.
- **Environ 6 400 milliards de dollars US par an** au moyen d'un impôt sur le revenu de 60 % appliqué à la tranche des 1 % de personnes les mieux rémunérées au niveau mondial.
- **Jusqu'à 941 milliards de dollars US** par le biais d'un impôt sur les bénéfices exceptionnels des 722 plus grandes sociétés du monde qui, prises ensemble, ont engrangé plus de mille milliards de dollars US de bénéfices exceptionnels par an en 2022 et 2023.

FIGURE 1 MOBILISER DES FONDS



3. RÉINVENTER NOS ÉCONOMIES ET NOS SOCIÉTÉS POUR LE BIEN-ÊTRE HUMAIN ET LA PROSPÉRITÉ DE LA PLANÈTE

Pour lutter contre la crise climatique et celle des inégalités, nous devons également mettre en place de nouveaux mécanismes et mesures qui favorisent le double objectif du bien-être humain et de la prospérité de la planète. Depuis trop longtemps, notre système économique, conçu pour conférer toujours plus d'opulence aux riches et axé sur l'extraction des ressources et la consommation à tout prix, compromet un avenir véritablement durable et équitable pour tous les êtres humains et pour la planète.

Pour lutter contre les inégalités et la crise climatique, nous devons également établir de nouveaux systèmes et mesures promouvant le double objectif de bien-être humain et de prospérité de la planète.

Tous les gouvernements doivent :

- **Se fixer des objectifs pour réduire radicalement les inégalités économiques.** Seule une réduction notable et durable de l'écart entre les personnes les plus riches et le reste du monde peut enrayer les changements climatiques et favoriser la justice sociale. Les gouvernements doivent s'engager à atteindre un objectif mondial en matière d'égalité qui permette de réduire considérablement les inégalités entre le Nord et le Sud. À l'échelle internationale comme au sein des pays, les revenus des personnes appartenant au dixième le plus riche de la population ne devraient pas être supérieurs à ceux des 40 % les plus pauvres. Chaque pays doit élaborer son propre plan de lutte contre les inégalités par le biais de processus participatifs impliquant tous les groupes de la société.
- **Voir plus loin que le critère fallacieux de la croissance du PIB** et choisir de nouveaux indicateurs de progrès pour les mettre au cœur des politiques publiques. Ces indicateurs doivent être axés sur l'égalité, le bien-être humain et la santé de la planète. Ils doivent tenir compte de la manière dont les revenus et la richesse sont répartis et prendre pleinement en considération le travail non rémunéré et le travail de soin qui incombent de manière disproportionnée aux femmes et aux personnes marginalisées⁵⁶.
- **Rejeter les principes de l'économie néolibérale** et faire de l'État le pilier de l'avènement de sociétés saines et prospères, bienfaites pour l'humain et la planète. Cette optique implique de réfuter l'hypothèse selon laquelle le seul moyen de transformer notre société pour qu'elle ne dépende plus des combustibles fossiles est de soutenir ou de subventionner les acteurs privés. Cela signifie également que les États doivent s'engager à réaliser des investissements publics stratégiques dans la recherche et le développement, la prestation de services, les énergies renouvelables et les infrastructures et transports publics à faible empreinte carbone.
- **Rééquilibrer les institutions internationales** telles que le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale et l'Organisation mondiale du commerce (OMC), afin de garantir que les pays du Sud disposent de l'autonomie et de la marge de manœuvre nécessaires pour bâtir un avenir meilleur pour leurs propres citoyen·nes.

NOTES

- 1 Oxfam (2024), *Carbon Inequality Kills: Methodology note*.
- 2 S. Gössling et A. Humpe (2020), « The Global Scale, Distribution and Growth of Aviation: Implications for Climate Change ». *Global Environmental Change*, 65, 102194. <https://doi.org/10.1016/j.gloenvcha.2020.102194>.
- 3 C. Collins, O. Ocampo et K. Thomhave (2023), *High Flyers 2023: How Ultra-Rich Private Jet Travel Costs the Rest of Us and Burns Up Our Planet*. Patriotic Millionaires et Institute for Policy Studies. Dernière visite le 16 juillet 2024. <https://ips-dc.org/wp-content/uploads/2023/04/High-Flyers-2023-Report.pdf>
- 4 Oxfam (2024), *Carbon Inequality Kills: Methodology note*. <https://policy-practice.oxfam.org/resources/carbon-inequality-kills-why-curbing-the-excessive-emissions-of-an-elite-few-can-621656/>
- 5 Ibid.
- 6 Ibid.
- 7 Ibid.
- 8 F. Street (4 avril 2023), *Amsterdam Schiphol Airport proposes a ban on private jets*. CNN. Dernière visite le 16 juillet 2024. <https://edition.cnn.com/travel/article/amsterdam-schiphol-airport-proposes-ban-private-jets/index.html>
- 9 Schiphol (28 septembre 2023), *Fewer flights and private jets at Schiphol*. Communiqué de presse. Dernière visite le 16 juillet 2024. <https://news.schiphol.com/fewer-flights-and-private-jets-at-schiphol>
- 10 Institut international des experts maritimes (13 août 2021), *The State of Yachting 2021 report from SuperYacht Times*. Dernière visite le 16 juillet 2024. <https://www.iims.org.uk/the-state-of-yachting-2021-report-from-superyacht-times>
- 11 J. Roy, P. Shallcross, A.M. Hardy et S. Burnay (2011), *Reducing the Environmental Impact of Large Yachts*. Dernière visite le 16 juillet 2024. <https://bmtmarketing.azureedge.net/media/2295/2011rinasuperyachtconference.pdf>
- 12 Oxfam (2024), *Carbon Inequality Kills: Methodology note*.
- 13 Superyacht Fan. Dernière visite le 16 juillet 2024. <https://www.superyachtfan.com>
- 14 Oxfam Amérique (2024), *Business at an Inhuman Scale*. Dernière visite le 16 juillet 2024. https://webassets.oxfamamerica.org/media/documents/Amazon-Walmart_Briefing_Note_FINAL.pdf
- 15 Selon la définition de la Commission des opérations de bourse (SEC) des États-Unis, un·e actionnaire principal·e est un·e actionnaire qui détient au moins 10 % de l'entreprise. Ces actionnaires sont considéré·es comme ayant une influence significative sur l'entreprise en question.
- 16 R. Riddell, N. Ahmed, A. Maitland, M. Lawson et A. Taneja (2024), *Multinationales et inégalités multiples : pourquoi il est urgent d'entrer dans une nouvelle ère d'action publique dans un monde divisé par le pouvoir des multinationales*. Oxfam International. Dernière visite le 16 juillet 2024. <https://policy-practice.oxfam.org/fr/resources/multinationales-et-inegalites-multiples-pourquoi-il-est-urgent-dentrer-dans-une-nouvelle-ere-daction-publique-dans-un-monde-divise-par-le-pouvoir-des-multinationales/>
- 17 Oxfam (2024), *Carbon Inequality Kills: Methodology note*.
- 18 LobbyMap (n.d.), *LobbyMap Scores*. Dernière visite le 16 juillet 2024. <https://lobbymap.org/LobbyMapScores>
- 19 LobbyMap (n.d.), *About our Scores*. Dernière visite le 16 juillet 2024. <https://lobbymap.org/page/About-our-Scores>
- 20 Ibid.
- 21 Ibid.
- 22 Oxfam (2024), *Carbon Inequality Kills: Methodology note*. Ces préjudices économiques sont dus aux seules émissions produites entre 1990 et 2030 par les 1 % les plus riches.

- 23 Ibid.
- 24 Montant du financement climat consigné par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) de 2013 à 2022. Pour de plus amples informations, voir : Oxfam (2024), *Carbon Inequality Kills: Methodology note*. Il convient toutefois de noter que, selon les recherches d'Oxfam, le recours à des méthodes de comptabilisation génériques a permis aux pays développés de gonfler le montant de l'aide qu'ils ont fournie en réalité. Voir par exemple : B. Zagma, J. Kowalzig, L. Walsh, A. Hattle, C. Roy et H.P. Dejgaard (2023), 2023 : *les vrais chiffres des financements climat - Évaluation du respect de l'engagement de 100 milliards de dollars*. Oxfam. Dernière visite le 16 juillet 2024. <https://policy-practice.oxfam.org/fr/resources/2023-les-vrais-chiffres-des-financements-climat-evaluation-du-respect-de-l-engagement-de-100-milliards-de-dollars/>
- 25 C. Mbow, C. Rosenzweig, L.G. Barioni, T.G. Benton, M. Herrero, M. Krishnapillai, E. Liwenga, P. Pradhan, M.G. Rivera-Ferre, T. Sapkota, F.N. Tubiello et Y. Xu (2019), « Food Security ». Dans *Climate Change and Land: An IPCC Special Report on Climate Change, Desertification, Land Degradation, Sustainable Land Management, Food Security, and Greenhouse Gas Fluxes in Terrestrial Ecosystems*, édité par P.R. Shukla, J. Skea, E. Calvo Buendia, V. Masson-Delmotte, H.-O. Pörtner, D.C. Roberts, P. Zhai, R. Slade, S. Connors, R. van Diemen, M. Ferrat, E. Haughey, S. Luz, S. Neogi, M. Pathak, J. Petzold, J. Portugal Pereira, P. Vyas, E. Huntley, K. Kissick, M. Belkacemi et J. Malley, p. 437–550. Cambridge : Cambridge University Press. <https://doi.org/10.1017/9781009157988.007>.
- 26 Programme alimentaire mondial (n.d.), *Une crise alimentaire mondiale*. Dernière visite le 16 juillet 2024. <https://fr.wfp.org/crise-alimentaire-mondiale>
- 27 FAO (2022), *Agricultural Production Statistics 2000–2021*. FAOSTAT Analytical Brief Series N° 60. Dernière visite le 16 juillet 2024. <https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/58971ed8-c831-4ee6-ab0a-e47ea66a7e6a/content>
- 28 Oxfam (2024), *Carbon Inequality Kills: Methodology note*.
- 29 Ibid.
- 30 Ibid.
- 31 A. Morris et G. Patel (2023), *Heat Stroke*. Dernière visite le 16 juillet 2024. <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/books/NBK537135>
- 32 Organisation mondiale de la Santé (OMS) (28 mai 2024), *Chaleur et santé*. Dernière visite le 16 juillet 2024. <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/climate-change-heat-and-health>
- 33 GIEC (2023), *Climate Change 2023: Synthesis Report. Contribution of Working Groups I, II and III to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*, p. 35–115. GIEC. Dernière visite le 16 juillet 2024. https://www.ipcc.ch/report/ar6/syr/downloads/report/IPCC_AR6_SYR_FullVolume.pdf
- 34 Lancet Countdown (2023), *Heat-Related Mortality*. Dernière visite le 16 juillet 2024. <https://lancetcountdown.org/fr/2023-report/>
- 35 R.D. Bressler (2021), « The Mortality Cost of Carbon ». *Nature Communications*, 12(1), 4467. <https://doi.org/10.1038/s41467-021-24487-w> ; T. Carleton, A. Jina, M. Delgado, M. Greenstone, T. Houser, S. Hsiang, A. Hultgren, R.E. Kopp, K.E. McCusker, I. Nath, J. Rising, A. Rode, H. Seo, A. Viaene, J. Yuan et A.T. Zhang. (2022). « Valuing the Global Mortality Consequences of Climate Change Accounting for Adaptation Costs and Benefits ». *The Quarterly Journal of Economics*, Volume 137, Issue 4, November 2022, Pages 2037–2105, <https://doi.org/10.1093/qje/qjac020> ; C. Mora, B. Dousset, I.R. Caldwell, F.E. Powell, R.C. Geronimo, C.R. Bielecki, C.W. Counsell, B.S. Dietrich, E.T. Johnston, L.V. Louis, M.P. Lucas, M.M. McKenzie, A.G. Shea, H. Tseng, T. Giambelluca, L.R. Leon, E. Hawkins et C. Trauernicht (2017), « Global Risk of Deadly Heat ». *Nature Climate Change*, 7(7), 501–06. <https://doi.org/10.1038/nclimate3322> ; Shaohua Gu, Liang Zhang, Shiqiang Sun, Xiaofeng Wang, Beibei Lu, Hangtao Han, Jun Yang ET Aihong Wang. « Projections of temperature-related cause-specific mortality under climate change scenarios in a coastal city of China ». *Environment International*, Volume 143, 2020, 105889, ISSN 0160-4120. <https://doi.org/10.1016/j.envint.2020.105889>
- 36 R.D. Bressler (2024), *The Distributional Mortality and Social Cost of Carbon*. [Manuscrit non publié].

- 37 Voir R.D. Bressler (2024), *The Distributional Mortality and Social Cost of Carbon*. [Manuscrit non publié]. La mortalité imputable aux émissions de CO₂ est calculée selon les scénarios d'émissions RFF-SP actuellement utilisés par le gouvernement américain, selon lesquels la température moyenne de la planète devrait augmenter d'un peu plus de 2 °C d'ici 2100 par rapport aux niveaux préindustriels ; K. Rennert, B.C. Prest, W.A. Pizer, R.G. Newell, D. Anthoff, C. Kingdon, ... et F. Errickson (2021), « The Social Cost of Carbon: Advances in Long-Term Probabilistic Projections of Population, GDP, Emissions, and Discount Rates ». *Brookings Papers on Economic Activity*, 2021(2), 223–305 ; US Environmental Protection Agency (2023), *Report on the Social Cost of Greenhouse Gases: Estimates Incorporating Recent Scientific Advances*. Dernière visite le 16 juillet 2024. https://www.epa.gov/system/files/documents/2023-12/epa_scghg_2023_report_final.pdf
- 38 Oxfam (2024), *Carbon Inequality Kills: Methodology note*.
- 39 Ibid.
- 40 Institute for Health Metrics and Evaluation (IHME) (2024), *Global Burden of Disease 2021: Findings from the GBD 2021 Study*. Dernière visite le 16 juillet 2024. <https://www.healthdata.org/research-analysis/library/global-burden-disease-2021-findings-gbd-2021-study>
- 41 R.D. Bressler (2024), *The Distributional Mortality and Social Cost of Carbon*. [Manuscrit non publié].
- 42 R.D. Bressler, F.C. Moore, K. Rennert et D. Anthoff (2021), « Estimates of Country Level Temperature-Related Mortality Damage Functions ». *Scientific Reports*, 11(1), 20282.
- 43 Oxfam (2024), *Carbon Inequality Kills: Methodology note*.
- 44 Ibid.
- 45 Portail des Nations Unies sur les changements climatiques. L'Accord de Paris. Dernière visite le 30 septembre 2024. <https://unfccc.int/fr/a-propos-des-ndcs/l-accord-de-paris>
- 46 Le principe de la « juste part » dans la lutte contre les changements climatiques consiste à ce que chaque pays réduise ses émissions globales de manière équitable, en tenant compte de sa responsabilité historique, de ses capacités et de son droit au développement. Il vise à trouver un équilibre entre les réductions d'émissions et l'équité, de sorte que tous les pays contribuent à l'action climatique en fonction de leurs possibilités et de leurs responsabilités.
- 47 J. Hicke (2020), « Quantifying National Responsibility for Climate Breakdown. An Equality-Based Attribution Approach for Carbon Dioxide Emissions in Excess of the Planetary Boundary ». *The Lancet Planetary Health*, 4(9), e399–e404. Aux fins de cette analyse, la « juste part » de chaque pays dans un budget carbone global respectueux des limites planétaires, fixées à 350 parties par million (PPM), a été calculée. Cette « juste part » a ensuite été déduite des émissions historiques réelles du pays (émissions territoriales de 1850 à 1969 et émissions basées sur la consommation de 1970 à 2015) afin de déterminer dans quelle mesure ce pays a dépassé ou est resté en deçà de sa « juste part ». Cette méthode a ainsi permis de calculer la part de responsabilité de chaque pays dans les émissions mondiales excédant les limites planétaires.
- 48 Définition du concept de « transition juste » : processus qui vise à favoriser l'abandon progressif des combustibles fossiles au profit des énergies propres et renouvelables, d'une manière qui réduise les inégalités et privilégie la justice économique, raciale et de genre. Il faut pour cela veiller à ce que les coûts de l'action climatique soient assumés par les pollueurs les plus riches et que les communautés vulnérables soient soutenues tout au long de la transition.
- 49 A. Khalfan et al. (2023), *Climate Equality: A Planet for the 99%*. Dernière visite le 8 octobre 2024. <https://policy-practice.oxfam.org/resources/climate-equality-a-planet-for-the-99-621551/>, op. cit. ; Oxfam (2024), *Carbon Inequality Kills: Methodology note*.
- 50 Les émissions des champs d'application 1, 2 et 3 se réfèrent à une norme internationale utilisée pour la comptabilisation et la déclaration des émissions par les entreprises, classant les gaz à effet de serre dans les champs d'application 1, 2 ou 3 en fonction de leur source. Les émissions relevant du champ d'application 1 sont des émissions directes provenant de sources qui sont possédées ou contrôlées par l'entreprise. Celles du champ d'application 2 sont des émissions causées indirectement par la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur. Celles du champ d'application 3 sont d'autres émissions indirectes provenant de sources non détenues ou contrôlées par l'entreprise, telles que la chaîne d'approvisionnement, le transport et l'utilisation des produits. Source : World Resources Institute. *Greenhouse Gas Protocol*. Dernière visite le 3 octobre 2024. <https://www.wri.org/initiatives/greenhouse-gas-protocol#:~:text=WRI%20and%20WBCSD%20created%20GHG%20Protocol>

- 51 Portail des Nations Unies sur les changements climatiques. *L'Accord de Paris*. Dernière visite le 30 septembre 2024. <https://unfccc.int/fr/a-propos-des-ndcs/l-accord-de-paris>
- 52 Oxfam s'efforce d'éviter le recours à des expressions telles que « pays développés » ou « pays en développement ». Toutefois, étant donné que la CCNUCC et l'Accord de Paris mentionnent ces catégories de pays, nous les utilisons par souci de clarté lorsque nous faisons référence à des aspects du régime international d'action climatique, y compris l'octroi de financements dans ce domaine.
- 53 Les pays à revenu élevé déclarent avoir mobilisé près de 116 milliards de dollars US pour financer l'action climatique en 2022, dépassant pour la première fois les 100 milliards de dollars US par an qu'ils avaient initialement promis d'ici 2020 pour aider les pays du Sud à faire face à l'aggravation des effets du dérèglement climatique. Toutefois, Oxfam estime que la « valeur réelle » du financement climat fourni par les pays à revenu élevé en 2022 ne dépasse pas 28 à 35 milliards de dollars US, dont seulement 15 milliards au maximum ont été affectés à des mesures d'adaptation. Voir J. Kowalzig, T. Cherry-Virdee, R. Bo Sørensen et S. Cutts (2024), *Climate Finance Short-Changed, 2024 Update: Estimating the Real Value of the \$100 Billion Commitment for 2021–22*. Oxfam International. Dernière visite le 16 juillet 2024. <https://www.oxfamnovib.nl/Files/rapporten/2024/Climate%20Finance%20Short-Changed%202024.pdf>
- 54 Ces besoins sont répartis comme suit : 13 700 milliards de dollars US pour les mesures d'atténuation des changements climatiques, 2 800 milliards de dollars US pour les pertes et préjudices, et 2 400 milliards de dollars US pour les mesures d'adaptation aux changements climatiques. E. Seery et D. Jacobs (2023), *False Economy: Financial Wizardry Won't Pay the Bill for a Fair and Sustainable Future*. Oxfam International. Dernière visite le 16 juillet 2024. <https://www.oxfam.org/en/research/false-economy-financial-wizardry-wont-pay-bill-fair-and-sustainable-future>
- 55 Climate Action Network (20 septembre 2024), *US\$5 trillion owed to Global South by Global North due to the climate crisis*. Communiqué de presse. Dernière visite le 2 octobre 2024. <https://climatenetwork.org/2024/09/20/us5trillion-owed-to-global-south-by-global-north-due-to-the-climate-crisis/#:~:text=A%202023%20study%20shows%20that%20by>
- 56 Oxfam (2024), *Valued: Breaking the link between paid and unpaid care, poverty and inequalities across Britain*. Silvia Galandini et Claire Spoons. Dernière visite le 3 octobre 2024. <https://policy-practice.oxfam.org/resources/valued-breaking-the-link-between-paid-and-unpaid-care-poverty-and-inequalities-621592/>

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter advocacy@oxfaminternational.org

Ce document est soumis aux droits d'auteur, mais peut être utilisé librement à des fins de plaidoyer, de campagne, d'éducation et de recherche moyennant mention complète de la source. Le détenteur des droits demande que toute utilisation lui soit notifiée à des fins d'évaluation. Pour copie dans toute autre circonstance, réutilisation dans d'autres publications, traduction ou adaptation, une permission doit être accordée et des frais peuvent être demandés.

Courriel : policyandpractice@oxfam.org.uk.

Oxfam

Oxfam est une confédération internationale de 21 organisations qui travaillent avec leurs partenaires et allié-es pour aider des millions de personnes à travers le monde. Ensemble, nous combattons les inégalités pour mettre fin à la pauvreté et aux injustices, aujourd'hui et sur le long terme, pour un futur à égalité. Pour de plus amples informations, veuillez contacter les différents affiliés ou visiter www.oxfam.org.

Oxfam Amérique (www.oxfamamerica.org)

Oxfam Aotearoa (www.oxfam.org.nz)

Oxfam Australie (www.oxfam.org.au)

Oxfam-en-Belgique (www.oxfamsol.be)

Oxfam Brésil (www.oxfam.org.br)

Oxfam Canada (www.oxfam.ca)

Oxfam Colombie (lac.oxfam.org/countries/colombia)

Oxfam France (www.oxfamfrance.org)

Oxfam Allemagne (www.oxfam.de)

Oxfam Grande-Bretagne (www.oxfam.org.uk)

Oxfam Hong Kong (www.oxfam.org.hk)

Oxfam IBIS (Danemark) (www.oxfamibis.dk)

Oxfam Inde (www.oxfamindia.org)

Oxfam Intermón (Espagne) (www.oxfamintermon.org)

Oxfam Irlande (www.oxfamireland.org)

Oxfam Italie (www.oxfamitalia.org)

Oxfam Mexique (www.oxfamexico.org)

Oxfam Novib (Pays-Bas) (www.oxfamnovib.nl)

Oxfam Québec (www.oxfam.qc.ca)

Oxfam Afrique du Sud (www.oxfam.org.za)

KEDV (www.kedv.org.tr)



OXFAM